



## DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**  
 Nombre de membres présents : **22**  
 Nombre de votants : **36**  
 Date de convocation : **25/03/2016**

L'an **Deux Mille Seize** le 30 MARS, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M. René OLIVE, Président.

**OBJET : VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2016  
 BUDGET ANNEXE EAU POTABLE**

Étaient présents :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) - TAURINYA (Brouilla) – LEHOSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) – PIMENTEL (Fourques) - TOURNE (Llauro) –PUIG (Sainte-Colombe) — MASO (Terrats) – OLIVE, GONZALEZ, LAVAIL, RUIZ, BERNADAC, BOURRAT, RAYNAL, (Thuir) - LESNE (Tordères) – AMOUROUX (Tresserre) - ALBERT, COUSSOLE (Trouillas) – PERALBA, FLACHAIRE (Villemolaque).

Procurations :

H.LLOBET (Brouilla) à P.TAURINYA  
 A.DOUTRES (Caixas) à N.GONZALEZ  
 G.CHINAUD (Calmeilles) à M.LESNE  
 J.L.PUJOL (Fourques) à M.PIMENTEL  
 C.VILA (Oms) à J.CHEREZ  
 P.MAURAN (Montauriol) à A.PUIG  
 R.NOURY (Saint Jean Lasseille) à R.TOURNE  
 R.LEMORT (Thuir) à J.M.LAVAIL  
 N.MON (Thuir) à D.RUIZ  
 R.PEREZ (Thuir) à J.C.BERNADAC  
 B.BATALLER-SICRE (Thuir) à A.BOURRAT  
 L.FERRER (Thuir) à S.RAYNAL  
 T.VOISIN (Thuir) à G.FLACHAIRE  
 R.ATTARD (Trouillas) à J.ALBERT

Certifié exécutoire

Absents:

P.BELLEGARDE (Passa)  
 P.MAURY (Thuir)

Publié ou Notifié

le

Le Procès-verbal de la séance du 3 Mars 2016 a été adopté sans observations.

**Madame Ghislaine FLACHAIRE** est élue secrétaire de séance.

**VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2016 : BUDGET ANNEXE EAU POTABLE**

Le Président **PRESENTE** à l'Assemblée les inscriptions budgétaires prévisionnelles pour l'exercice 2016 du budget annexe EAU POTABLE.

Le Conseil Communautaire,

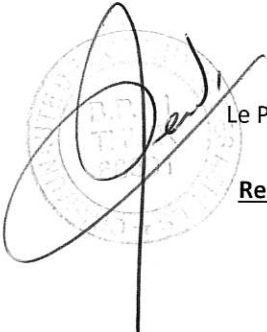
Ouï l'exposé de son Président,  
Et après délibération,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

**VOTE** le budget prévisionnel 2016 du Budget Annexe EAU POTABLE tel qu'annexé, s'équilibrant à :

- Section de fonctionnement : 2 388 472,51 €
- Section d'investissement : 2 489 270,32 €

Ainsi FAIT et DELIBERE à THUIR, les jours, mois et an que dessus.

  
Le Président,  
**René OLIVE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

066-246600449-20160331-30-16BP16AEP-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2016